

**Arrêté n° 2025-028 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l'Aisne**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-034 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé de l'Aisne approuvées en date du 17 mars 2023 ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

## ARRETE

**Article 1** – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-051 SDSU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit :

### Présidence :

Marc LONNOY n'assume plus la fonction de Président du CTS de l'Aisne. A ce titre, il n'est plus membre de droit du bureau.

**Article 2** – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-051 SDSU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

### Au titre du collège 1 :

1b : Marc LONNOY est supprimé de la composition de cette commission.

### Au titre du collège 3 :

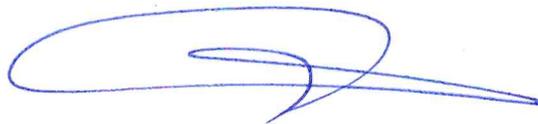
Christine COFFIN est supprimée de la composition de cette commission.

**Article 3** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Article 4** – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 5 septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,  
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A blue ink signature, appearing to be 'Gwen Marqué', written in a cursive style.

**Gwen Marqué**

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE****Composition du bureau****Tableau de composition****Membres de droit :**

1	<b>Présidence</b>	Missions assurées par le Vice-Président
2	<b>Vice-président</b>	Christian VANNOBEL
3	<b>Président de la commission territoriale en santé mentale</b>	Djoudi NAIT AMARA
4	<b>Vice-président.e de la commission territoriale en santé mentale</b>	Laurence BOURGEOIS
5	<b>Président de la commission territoriale des usagers</b>	Philippe DAIN
6	<b>Vice-présidente de la commission territoriale des usagers</b>	Laurence BOURGEOIS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

**Au titre du collège 1 :**

7	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne - Prémontré (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
8	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephese (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
9	Charles GODDAERT	<i>En attente de désignation</i>
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**Au titre du collège 2 :**

11	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
----	---	--------------------------------------

**Au titre du collège 3 :**

12	Yann ROJO	Michèle FUSELIER
----	-----------	------------------

**Au titre du collège 4 :**

13	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE**  
**Commission territoriale en santé mentale**  
**Tableau de composition**

**Président** : Djoudi NAIT AMARA

**Vice-présidente** : Laurence BOURGEOIS

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

**a) Représentants des établissements de santé**

1	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontreé (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
2	Djoudi NAIT AMARA - Président CME de l'EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>En attente de désignation</i>

**b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap**

3	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephase (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
4	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Frédéric HYACINTHE - APEI les 2 Vallées (NEXEM)

**c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

5	Caroline PAUWS - SATO Picardie	Murielle HYACINTHE - AMSAM (URIOPSS HDF)
---	--------------------------------	--

**d) Représentants les professionnels de santé libéraux**

6	Aimeric LEFETZ – URPS Médecins Libéraux	Christine SCHLICK-LEFETZ– URPS Médecins Libéraux
7	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	<i>En attente de désignation</i> URPS Sages-Femmes

**e) Représentant des internes en médecine**

8	Julien MONJE – SAPIR-IMG	Jérôme DELÉCRIN – BIP
---	--------------------------	-----------------------

**f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**

9	Claire INGELAERE - MSP la Faïencerie de Sinceny (FEMAS HDF)	Laura DUQUENNE - MSP la Faïencerie de Sinceny
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

11	Céline CHERY - FNEHAD	Louis TEYSSIER - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

#### **h) Représentant de l'ordre des médecins**

12	Damien LECUYER	Emmanuelle LECUYER
----	----------------	--------------------

#### **Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

13	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
14	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS
15	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
16	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

#### **Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**

17	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Caroline PILON, Adjointe au Chef de service PMI
18	Olivier CAMBRAYE, Communauté de Communes Thiérache du Centre	Béatrice BERTEAUX, Communauté d'agglomération du Saint Quentinnois
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

#### **Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

20	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
21	Jeanne-Marie LEGRAND – MSA de Picardie	Philippe CANIVET – CAF de l'Aisne

**Parlementaires :** Pascale GRUNY, Sénatrice

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE**  
**Commission territoriale des usagers**  
**Tableau de composition**

**Président** : Philippe DAIN  
**Vice-Présidente** : Laurence BOURGEOIS

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

1	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
2	Stéphanie CORMIER - CPIE de l'Aisne	Daniel COPPIN - Les Francas de l'Aisne
3	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	<i>En attente de désignation</i> URPS Sages-Femmes

**Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

4	Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne	Christine FOREST - UDAF de l'Aisne
5	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
6	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
7	Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne - PA	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne - PA
8	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
9	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

**Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**

10	Eric DONNAY - Conseil régional	Christophe COULON - Conseil régional
11	Martine BRICOT - Maire de Pancy Courtecon	Alain LORAIN - Maire de La Selve

**Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

12	Alain ARNEFAUX - CPAM de l'Aisne	Delphine MERMER - CARSAT
----	----------------------------------	--------------------------